

Quand un coeur de village apparaît

PROJET : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE À ANLIER

TYPE DE PROJET : espaces publics

SITUATION : Province de Luxembourg

COMMUNE : Habay

VILLAGE : Anlier

ADRESSE : rues des Chanvières, du Maou, de la Rée et du Poteau

AUTEUR DE PROJET : SCAHT architecture et développement

ANNÉE DE RÉALISATION : 2012

POUR PLUS D'INFORMATIONS : FRW - Equipe Semois Ardenne
semois@frw.be

ORIGINE :

Le projet fait partie du Programme communal de développement rural de Habay. Il a été souhaité par les habitants du village et par les membres de la Commission locale de développement rural.

DESCRIPTION :

La commune d'Habay se situe à cheval sur la Lorraine et l'Ardenne. Anlier est son seul village ardennais et le bâti y est influencé par les deux régions. Il présente des caractéristiques urbanistiques et patrimoniales particulièrement intéressantes, avec par exemple son église reprise à l'inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique.

Ce projet est global. Il consiste en l'aménagement d'une place à proximité de l'église et intègre les différentes voiries la

bordant. Il participe ainsi à créer un espace public convivial au coeur du village.

L'aménagement a permis notamment l'enfouissement des lignes électriques et le rétrécissement des voiries. Le travail sur les revêtements de sol a également contribué à requalifier l'espace-rue jusqu'au pied des façades, avec une attention particulière accordée à l'espace piétonnier. L'éclairage public a également été amélioré.

Les équipements mis en place (aires pavées, mobilier public, plantations) ont été étudiés pour redynamiser le village :

- en améliorant la sécurité à cet endroit ;
- en marquant le point de départ d'un sentier de grande randonnée (GR 4) ;
- en créant un espace d'animation pour des festivités, des rencontres villageoises, une vie conviviale.

A ÉPINGLER :

- La délimitation d'un périmètre pertinent grâce au dynamisme de la population. Suite aux différentes réunions villageoises et réflexions apportées par les participants, il a été décidé d'élargir le périmètre d'aménagement en proposant la réfection totale de la rue du Maou jusqu'à la route nationale qui traverse le village. Cette réflexion a apporté plus de cohérence au projet.
- La priorité accordée aux déplacements pédestres.
- La mise en valeur du coeur de village.
- Le caractère global, rural, convivial, intégré et durable de cet aménagement grâce à la sobriété des matériaux et du mobilier, l'ouverture de l'espace-rue de façades à façades...



avant travaux

